

Avis de constitution

SOCIETE « HONGYUN INDUSTRIE D'OR » en abrégé « HIO »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A GAUCHE
JUSTE APRES 100M DE L'ECOLE PRESIDENT, LOT 60, ILOT
919, PARCELLE 259 ET SECTEUR CR., Lot 60, Ilot 919

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HONGYUN INDUSTRIE D'OR » en
abrégé « HIO »

Objet : RECHERCHE ET EXPLOITATION DE METAUX
PRECIEUX, VENTE ET ACHAT D'OR ET DE PIERRES
PRECIEUSES, DIVERSES PRESTATIONS. Et pour la
réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et
la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt
de toutes sommes auprès de tous établissements
financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou
partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de
tous fonds de commerce.- la prise de participation dans
toute société existante ou devant être créée- et
généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON A GAUCHE
JUSTE APRES 100M DE L'ECOLE PRESIDENT, LOT 60, ILOT
919, PARCELLE 259 ET SECTEUR CR., Lot 60, Ilot 919

Dirigeant(s) M SANGARE BREHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03091 du 05/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19432/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

